

**Fédération Nationale des Retraités des Caisses
d'Épargne
Région ALSACE**

Retraités Alsace e-News

Lettre d'information...

n°43 - janvier 2022



Édito

Gouverner, c'est prévoir... *

{{ contact.PRENOM }}, bonjour,

Permettez-moi de vous renouveler mes meilleurs vœux pour la nouvelle année, notamment des vœux de bonne santé dans la période actuelle si compliquée qui aura encore et toujours une influence sur les relations sociales et la vie des associations comme la nôtre.

En premier lieu, nous ne pourrons, une fois encore, organiser notre Assemblée Générale en « présentiel » (comme on dit maintenant) compte tenu des contraintes de l'environnement sanitaire. Espérons néanmoins que nous pourrons prendre de nouvelles initiatives d'ici quelques temps.

Quand je parle de « gouverner », ce n'est pas au sens politique du terme, mais au sens de la bonne gestion prévisionnelle de notre Fédération. En effet, nous avons une échéance importante cette année : le renouvellement de la moitié des membres du Conseil (élus pour 6 ans, l'autre moitié sera à renouveler en 2025).

L'équipe en place est solide et nous sommes touchés par les marques de remerciements, voire d'affection, que vous nous adressez régulièrement pour le travail accompli... mais les années passent, la fatigue peut s'accumuler, et il est temps de penser dès à présent à la « relève » que nous souhaitons préparer au cours des 3 prochaines années.

Le moment est donc venu d'intégrer dès cette année quelques nouveaux membres à ce Conseil. Je pense notamment à vous, jeunes retraités, qui avez toujours la « pêche » et l'envie de vous rendre utiles à notre communauté. Essayez, manifestez-vous !... Vous verrez que le travail en équipe est enrichissant !

Un autre point que nous allons parachever cette année : le « toilettage » de nos statuts de la Fédération Nationale. Vous trouverez toutes les informations ci-après.

Tous ces points ont été abordés par la première réunion de notre Conseil régional, le 20 janvier dernier et sont développés dans cette lettre.

Bonne année 2022, positive et constructive pour vous toutes et tous !

André BUHLER
Président

*** Et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte** (*Émile de Girardin / 19e siècle*)

**Assemblée Générale 2022 :
toujours pas possible en
présentiel**

Après des annulations en mars 2020, puis à nouveau en mars et en octobre

2021 compte tenu de la situation sanitaire, notre Conseil a dû se résoudre à remettre une nouvelle fois notre rassemblement annuel sous la forme « physique ».

En effet, notre AG 2022 était prévue le 31 mars, lieu et locaux avaient été pré-réservés...

Hélas, la situation sanitaire de notre région ne nous permet pas à ce jour de nous engager dans une organisation ferme de la manifestation :

> taux d'incidence du virus toujours très élevé et conséquence sur la gestion des hôpitaux

> mise en place du pass vaccinal qui interdirait à tout membre non vacciné de participer à « son » AG (juridiquement attaquable par un adhérent mécontent)

> impossibilité d'organiser une animation pour les conjoints

> risque de provoquer un foyer épidémique par un rassemblement de nombreuses personnes, population à risque de surcroît.

Comme les deux dernières années, l'AG se déroulera donc « à distance » par mail et par courrier pour les non détenteurs d'adresse mail, avec questionnaire à retourner. Cette formule avait d'ailleurs connu un vif succès (plus de 200 réponses en 2021 !).

Courant du mois de mars, nous vous adresserons tous les éléments nécessaires à la prise de décision sur les différents points... et votre réponse sera attendue au plus tard le 31 mars, date initiale de notre AG.

Pour nous donner un peu d'espoir néanmoins de retour à une vie plus normale, le Conseil a décidé de vous proposer, dès que cela sera à nouveau possible une journée conviviale qui viendra compenser tous ces rassemblements que nous n'avons pas pu organiser depuis 3 ans... restez à notre écoute !

Conseil de notre Section Régionale de la Fédération des Retraités : c'est le moment de vous engager !

Comme annoncé dans l'édito de cette lettre, notre prochaine Assemblée Générale aura à l'ordre du jour, le renouvellement de 10 membres de notre Conseil pour 6 ans. En complément de l'équipe « sortante », nous souhaitons vivement que du « sang neuf » puisse rejoindre notre Conseil et que de nouveaux membres se portent candidats pour participer à l'animation de notre entité.

Nous avons la chance de représenter 403 adhérents à fin 2021, de rayonner sur les 2 seuls départements alsaciens (alors que d'autres cherchent à retrouver cette identité régionale), de posséder une belle organisation (informatique notamment) et d'œuvrer dans la convivialité. A noter que nous sommes la 3^{ème} région à posséder le plus d'adhérents !

Nous souhaitons vous donner envie de vous engager à nos côtés !

Pour cela vous pouvez soit postuler par mail (fnrce.alsace@gmail.com) ou par téléphone auprès du Président (06 58 58 82 30) qui pourra vous donner de plus amples renseignements.

Date limite: 15 février 2022.

De nouveaux statuts pour... notre Fédération Nationale en 2022 !

Comme déjà annoncé, notre Fédération Nationale a entrepris de « toiler » ses statuts depuis quelques mois suite au travail d'un groupe de réflexion (auquel a eu l'honneur de contribuer notre président) et de plusieurs réunions du Conseil Fédéral National. Cette opération viendra à échéance lors des Assises de Reims qui se dérouleront du 22 au 24 septembre prochains. Les nouveaux statuts seront mis en œuvre à cette occasion.

Les différents projets de texte sont dès à présent à votre disposition sur le nouveau site internet de la Fédération : fnrce.fr, dans la rubrique « adhérents ».

Pour pouvoir y accéder vous devrez renouveler votre inscription au site (si ce n'est déjà fait). La dernière édition de notre Revue *INFOS RETRAITÉS* (voir [ICI](#)) a largement présenté le site et la manière de s'y connecter. Vous pouvez vous y reporter.

Vous y trouverez :

- > [le projet de nouveaux statuts](#)
- > [le projet de règlement intérieur](#)
- > [le calendrier complet de l'opération](#)
- > [la liste des principales nouveautés](#)

Suite au courrier de la C G P ...

Certain(e)s d'entre vous nous ont fait remonter leur surprise à la réception du courrier de la Caisse Générale de Prévoyance (CGP) en début d'année leur demandant de fournir copie de certains documents administratifs. Les raisons de cet envoi...

La CGP est tenue, à l'instar de tous les acteurs de l'assurance, de bien connaître ses adhérents, et l'évolution de leur situation, et de respecter les exigences du code monétaire et financier. A noter que les documents demandés permettront également de faciliter la connaissance d'un éventuel ayant droit d'une pension de réversion.

Ces directives imposent l'obligation pour la CGP (mais également la BPCE Mutuelle) de collecter régulièrement, les documents et les informations à caractère personnel, et de suivre les opérations des adhérents. A ce titre BPCE Mutuelle mènera une campagne de mise à jour des pièces d'identité fin février 2022.

En tant qu'adhérent vous êtes susceptible d'être contacté par la CGP de temps à autre pour compléter ou confirmer les informations qui vous concernent.

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour afficher le texte complet de l'explication circonstanciée de la Directrice d'Exploitations d'Ensemble Protection Sociale (EPS).

[voir le courrier détaillé de la CGP... ICI](#)

Ce message a été envoyé à **{{ contact.EMAIL }}**

En tant qu'abonné à notre liste de diffusion, votre adresse électronique ne servira qu'à vous acheminer cette lettre et toutes autres informations que votre Fédération jugera utile de porter à votre connaissance. En application de la loi Informatique et Libertés en date du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent.

Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courriel à: fnrce.alsace@gmail.com ou en envoyant un courrier postal à l'adresse suivante:

FNRCE André BUHLER 14 rue des Vergers 67120 Wolxheim
[se désinscrire ICI](#)

Envoyé par

 sendinblue